

Cyrille Parant et Stéphane Remus Borel veulent faciliter l'investissement des institutionnels dans la microfinance

Ayant constaté un décalage entre l'offre et la demande portant sur les actifs en microfinance en France, deux banquiers d'affaires viennent de créer Microfis, un nouvel instrument de marché visant à rapprocher les institutions de microfinance (IMF) et les gestionnaires d'actifs. «Les Français détiennent seulement 1 % des fonds de microfinance dans le monde, dans un contexte où les institutionnels s'intéressent de plus en plus à la microfinance», souligne Cyrille Parant, cofondateur de Microfis. Concrètement, les créances seront placées dans les compartiments d'un fonds commun de titrisation (FCT) qui émettra des obligations de 50 000 euros. «Microfis permettra ainsi la transformation de contrats de crédit internationaux en valeurs mobilières de droit français, dématérialisées et cessibles», complète Stéphane Remus Borel. La plateforme devrait être opérationnelle d'ici à juin prochain. A.P.



Photo : G.Boul